

Lettre du président de la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer)

Objet : Suivi des prises - Présentation Appli "FishFriender" lors du CD du 17 juin 2017

Chers présidents, chers adhérents,

Lors du dernier congrès de St-Brice-en-Coglès sous la direction de la **FNPP**, de nombreux sujets ont été évoqués concernant l'amélioration des conditions de pêche sur nos côtes, dans l'intérêt des pêcheurs de loisir en général et des adhérents de nos différents clubs affiliés **FNPP** en particulier.

Plus précisément, le point concernant la déclaration volontaire des prises, sur laquelle la **FNPP** tient à jouer un rôle précurseur, a fait l'objet d'une présentation vivante et complète par les fondateurs de l'application mobile **FishFriender**, Gregory Tordjeman et Philippe Auriach. (Vous trouverez cette présentation en pièce jointe.)

FishFriender est une jeune Start-up 100% française qui propose à tout type de pêcheur (pêche à la ligne mais aussi pêche à pied) de tenir un carnet de pêche gratuitement pour enregistrer ses prises. Les créateurs sont des pêcheurs qui ont développé leur outil en prenant bien conscience des différentes problématiques rencontrées par les pêcheurs. C'est pourquoi, l'enregistrement des prises se fait de manière très simplifiée, mais surtout ce carnet de pêche est entièrement privé. Ainsi, vos spots de pêches ne sont pas divulgués et restent secrets. D'autre part, l'application fonctionne même si vous n'avez pas de réseau internet. Il suffit de disposer d'un smartphone fonctionnant sur iOS ou Android et de

télécharger **FishFriender** pour commencer à l'utiliser.

Enfin, l'avantage ultime pour un pêcheur utilisant **FishFriender** est

de pouvoir obtenir automatiquement toutes les conditions environnementales associées au moment de sa prise (marée, lune, vent, pression, température, luminosité, ...) afin de visualiser ses statistiques et prédire les meilleures périodes de pêche en fonction du matériel utilisé et du climat.

Depuis sa création, **FishFriender** a tenu à se rapprocher de la **FNPP** pour mettre en place un partenariat basé sur la restitution de données scientifiques des prises déclarées. Dans ce sens, un volet spécial a été développé permettant à tous les adhérents de clubs affiliés de préciser leur association sur leur profil.

Les clubs pourront obtenir des statistiques anonymes sur les quantités et poids moyens de poissons pêchés dans leur région et ainsi en reporter à la Fédération qui disposera de données fiables et avérées pour faire avancer les choses dans le cadre des différents combats qu'elle mène.

Si nous voulons obtenir un poids plus important en tant que pêcheur de loisir et donner la

possibilité à notre Fédération de nous représenter avec les meilleurs arguments possibles devant les institutions, chaque pêcheur que nous sommes doit se responsabiliser rapidement. Nous devons admettre que les mentalités évoluent et montrer l'exemple en menant une action que nous aurons décidée et que nous pourrons maîtriser, avant que nous soient imposés des mesures restrictives sans consultation, et sur lesquels nous n'aurions plus aucune influence.

C'est pourquoi, nous vous demandons à tous de télécharger cette application

partenaire **FishFriender**, de l'utiliser et à d'en parler massivement autour de vous. C'est un projet utile à titre associatif comme à titre individuel et nous comptons sur vous pour tirer le meilleur de ce partenariat.

Pour télécharger l'application iOS : <https://itunes.apple.com/us/app/fishfriender-global-fishing/id1103927041?l=fr&ls=1&mt=8>

Pour télécharger l'application Android : <https://play.google.com/>

[store/apps/details? id=com.halieuticom.fishfriender](#)

Page Facebook pour être informé des actualités : <https://www.facebook.com/fishfriender>

Bien amicalement. Jean Kiffer, président de la FNPP